



## La lettre N°82 - mercredi 16 septembre

### L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

- **lundi 14 septembre** 14h15 : Réunion à la Chambre d'Agriculture sur le dossier de la filière laitière
- **mardi 15 et mercredi 16 septembre** : Audition dans le cadre de la préparation du rapport sur le Budget de la Jeunesse et des Sports – Francis Didier FF Karaté, J.L. Provost FFPEMM, J.L. Rougé FF Judo, J. Delplanque FF Handball, USEP, UNSS, SNEEP FSU.
- **mardi 15 septembre** 17h : Bureau National du Parti Socialiste
- **vendredi 18 septembre** 9h : Conseil d'Administration du CHU de Saint-Etienne
- **samedi 19 septembre** à partir de 18h : fête de la 1<sup>ère</sup> circonscription au Clos de la Villardiaire à Villars - INSCRIVEZ-VOUS au 04.77.30.53.60 ou sur [deputeregisjuanico@gmail.com](mailto:deputeregisjuanico@gmail.com)

## L'Actualité

### 2ème fête de la circonscription



### Fête de la 1<sup>ère</sup> circonscription 2009

**Monsieur Régis JUANICO**

*Député de la Loire - Conseiller Général de la Loire*

Vous invite à venir fêter, en toute convivialité, sa 2<sup>ème</sup> année de mandat à l'Assemblée Nationale

### Samedi 19 Septembre 2009 à partir de 18 heures

#### Au clos de la Villardiaire à Villars

Après la projection d'un film retraçant les moments forts de l'année écoulée et les discours, un apéritif suivi d'un buffet sera offert.

Merci de bien vouloir confirmer impérativement votre présence avant le 11 Septembre 2009 par téléphone, par mail ou par courrier.

11, rue de la Résistance - 42000 Saint-Étienne - Tél. 04 77 30 53 60 - Fax : 04 77 30 94 80

E-mail : [deputeregisjuanico@gmail.com](mailto:deputeregisjuanico@gmail.com) - <http://www.juanico.fr>

[Lire la suite sur le blog...](#)

## L'Analyse



### Tests ADN : malgré le recul le principe n'est pas remis en cause

Les socialistes s'étaient battus en 2007 contre la mise en œuvre de tests ADN à destination des candidats à l'immigration familiale.

Nous avons expliqué que cette mesure était dangereuse sur le principe, car incompatible avec le respect de la dignité de la personne humaine.

Aujourd'hui, le ministre recule devant le caractère inapplicable de cette mesure. Mais le principe des tests génétiques en lui-même n'est nullement remis en cause.

Le respect des valeurs et des principes fondamentaux inscrits dans notre Constitution et les conventions internationales, tels que le droit à mener une vie privée et familiale normale, le droit au regroupement familial, mais aussi le droit au respect de la dignité humaine ne fait toujours pas partie des préoccupations du Gouvernement en matière migratoire.